

La CFDT porte plainte

La Confédération a décidé de porter plainte contre X. En effet, depuis quelque temps, circule un tract annonçant la fusion du MEDEF et de la CFDT. Le document est assorti des logos des deux organisations, et plus grave, des copies des signatures de Pierre Gattaz et de Laurent Berger. Que ce soit de l'humour, pourquoi pas, encore qu'on puisse ne pas en apprécier la « kolossale finesse ». Mais il n'existe pas d'infraction « humour pas drôle », et heureusement.

La CFDT a décidé de réagir fermement afin d'identifier le ou les responsables de ce tract mensonger, et a choisi de porter plainte pour qu'une enquête ait lieu, et être tenue au courant de cette enquête. Les motifs retenus ont été « faux et usage de faux » (imitation des signatures) et « contrefaçon » (utilisation du logo CFDT sans autorisation), ce qui devrait suffire.

Ci-dessous, le communiqué officiel (vraiment officiel !).

[Tract-mensonger-la-CFDT-porte-plainte-1](#)